

Dépollution & Revalorisation

Régénérer les milieux pour valoriser l'avenir

Nos équipes interviennent en tant qu'AMO et MOE en Sites et Sols Pollués ainsi que sur le réemploi et la valorisation des terres excavées que ce soit pour des acteurs publics ou privés. Qu'il s'agisse de la reconversion d'une friche, de la cessation d'activité d'une ICPE ou de la construction sur un terrain pollué, nous accompagnons les projets dans une logique de revalorisation et d'économie circulaire tout en maîtrisant les risques sanitaires.

Nous réalisons également les études historiques et documentaires, les diagnostics de pollution, les évaluations des risques sanitaires et les plans de gestion, conformément à la norme NF X 31-620.

NOS PÉRIMÈTRES D'ACTION

- Infrastructures linéaires de transports
- Aménagements urbains
- Friches urbaines
- Industries/ICPE
- Sédiments fluviaux et maritimes

12 experts

+ de 100 projets

4 agences



Antoine Joubert
Responsable de Département

« Le sol constitue un patrimoine commun. Nous dépolluons les milieux affectés par nos activités passées comme présentes et considérons le sol comme un patrimoine commun qui fournit des services écosystémiques essentiels à préserver et à restaurer.

En revalorisant les terrains pollués, nous limitons l'étalement urbain et contribuons à revitaliser nos territoires, dans une démarche résolument tournée vers le réemploi et l'économie circulaire.»

NOS MISSIONS

- AMO Etudes et Travaux en Sites et Sols Pollués / Réemploi terres excavées
- Etude historique et documentaire (INFOS)
- Diagnostic de pollution
- Évaluation des Risques Sanitaires (IEM)
- Plan de Gestion - Plan de Conception de Travaux
- MOE et Suivi de Travaux en Sites et Sols Pollués / Réemploi terres excavées
- Cessation d'activité ICPE
- Gestion / Valorisation sédiments, déchets - Terres fertiles recyclées



DÉPOLLUTION ET REVALORISATION D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE

Plusieurs activités polluantes ont été exploitées sur le site, et a engendré de multiples pollutions à la fois dans les sols, les eaux souterraines. Nous conseillons et accompagnons en tant qu'AMO les élus et les services de l'état sur la bonne gestion des études de pollution à réaliser selon la méthodologie nationale des sites et sols pollués, et la réglementation en vigueur.



RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU PROJET DE LA SAULAIE

Le quartier de La Saulaie à Oullins, se prépare à une métamorphose urbaine d'ampleur grâce à la reconversion d'anciens terrains. Nous sommes intervenus en tant qu'AMO Métabolisme urbain pour l'accompagnement et la définition d'une stratégie de réemploi dans le cadre d'un chantier d'espaces publics, en considérant à la fois la faisabilité technique et économique, et ainsi optimiser les matériaux qui seront générés dans le cadre du projet de réaménagement.



RÉEMPLOI DES TERRES DU RÉAMÉNAGEMENT DE L'AXE CAP PINÈDE-GÈZE

Le réaménagement du secteur Cap Pinède – Capitaine Gèze doit devenir un nouvel axe emblématique du Nord de la Ville de Marseille dans une démarche forte d'économie circulaire des matériaux, avec des objectifs ambitieux de réemploi. Nous avons accompagné la maîtrise d'œuvre afin de cadrer les prescriptions spécifiques de réemploi des matériaux pollués dans le cadre du projet.



RÉEMPLOI ET VALORISATION DES TERRES EXCAVÉES SUR LE PROJET DU FUTUR CENTRE DE TRI

La reconstruction du centre de traitement des déchets ménagers passe par la démolition d'une partie du site et la construction de plusieurs bâtiments. Le projet exige une démarche ambitieuse de réemploi des terres excavées. Nous intervenons en tant que MOE en phase de conception et de suivi dans le cadre de la gestion de la pollution des terres.

18, rue des Deux-Gares,
92500 Rueil-Malmaison
actierra@actierra.com
+33 (0)1 49 04 55 00
www.actierra.fr

INGÉROP Inventons demain

Actierra au service du vivant

© Actierra